



Le Club Aquatique Water-polo Montréal suspend un entraîneur-adjoint

30 octobre 2022 – Le Conseil d'administration du Club Aquatique Water-polo Montréal (CAMO Water-polo) ont appris qu'un de ses entraîneurs serait visé par des allégations d'abus physiques, psychologiques et émotionnels, ainsi que par du harcèlement envers des joueuses dans le cadre de ses activités au sein de l'équipe nationale féminine dans le passé.

L'entraîneur-adjoint a été suspendu immédiatement de ses fonctions au sein du Club, bien qu'il ne soit pas poursuivi personnellement dans cette affaire. Cette décision a été rendue dans le but de protéger les athlètes et de poursuivre les activités sportives dans un climat sain et respectueux.

Le directeur général, monsieur Colin McDonald ainsi que les entraîneurs-chefs ont rencontré l'ensemble des joueuses et des joueurs du club afin de leur expliquer la situation et de leur offrir tout le soutien personnalisé dont ils/elles auraient besoin. Une communication a aussi été envoyée aux parents.

L'organisation dénonce tous gestes non-respectueux envers les athlètes et prendra les mesures nécessaires pour protéger les jeunes qui évoluent au sein de son club sportif. Tous les athlètes ont droit d'évoluer dans un environnement sain, exempt de harcèlement et d'abus.

À propos de l'organisation

CAMO Water-polo est un club de compétition élite formé de plusieurs équipes masculines et féminines évoluant dans différentes catégories d'âge : Senior, U19, U17, U15 et U13. Il existe également un volet récréatif. Ces équipes participent à la Ligue des championnats Canadiens (LCC).

Source

Le conseil d'administration
Le Club Aquatique Water-polo Montréal (CAMO)
Montréal